

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 30 juin 2026

Afférents au CM : 11

Présents : 11

Votants : 11

SÉANCE DU 06 JUILLET 2026

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le 06 juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. TALLARONT Laurent, Maire.

PRÉSENTS : Laurent TALLARONT, Laurence PERRIN, Adrien COUDOUR, Marc Jean THOMAS, Emmanuelle PAILLON GLATZ, Véronique GAUMONT, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Sergio FERNANDES-RIOS, Sanny FRANSEN, Aurélie SIMON

SECRÉTAIRE : Emmanuelle PAILLON GLATZ

INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION

Le Maire expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Il rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune.

Vu l'article 1406 bis du code général des impôts,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Nombre de voix pour : 11

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Résultat : adoptée

À Cezay, le lundi 06 juillet 2026

Date de transmission de l'acte: 07/07/2026

Date de réception de l'AR: 07/07/2026

042-214200354-DE_029_2026-DE

A G E D I

Le Maire, Laurent TALLARONT

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal stroke.

La Secrétaire, Emmanuelle PAILLON GLATZ

A handwritten signature in black ink, featuring a cursive 'E' followed by a long horizontal stroke.

Date de transmission de l'acte: 07/07/2026

Date de reception de l'AR: 07/07/2026

042-214200354-DE_029_2026-DE

A G E D I